

# PERSPECTIVES ONTARIO : PROGRAMME DE DÉSIGNATION DES CANDIDATS DE LA PROVINCE

RENSEIGNEMENTS POUR LES EMPLOYEURS



**Édifier un Ontario  
plus fort et plus  
compétitif**

L'Ontario dispose d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, mais parfois les employeurs ne trouvent pas les talents voulus pour pourvoir des postes en gestion, dans une profession ou un métier spécialisé à l'intérieur de la province.

## PERSPECTIVES ONTARIO : PROGRAMME DE DÉSIGNATION DES CANDIDATS DE LA PROVINCE

L'Ontario dispose d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, mais parfois les employeurs ne trouvent pas les talents voulus pour pourvoir des postes en gestion, dans une profession ou un métier spécialisé à l'intérieur de la province.

La réponse est peut-être Perspectives Ontario. Le programme facilite le processus d'immigration pour aider les employeurs à recruter les travailleurs hautement qualifiés dont ils ont besoin.

### Quels employeurs peuvent participer?

**Les entreprises de l'Ontario doivent :**

- être des sociétés, sociétés en commandite ou entreprises individuelles;
- être en exploitation depuis au moins trois ans;
- avoir des revenus bruts d'au moins 1 000 000 \$ dans la région du grand Toronto et 500 000 \$ en dehors, et respectivement au moins cinq ou trois employés permanents à plein temps.

### Qui peut être recruté?

**Les employeurs peuvent embaucher :**

- des personnes de l'extérieur du Canada;
- des travailleurs étrangers temporaires ou des visiteurs légalement au Canada;
- des étudiants étrangers qui ont terminé au moins la moitié de leurs

études à plein temps dans une université canadienne ou un collège canadien financé par les fonds publics.

### Quels types de postes peuvent être approuvés?

**Les postes pour lesquels les employeurs admissibles peuvent demander une approbation doivent :**

- être des postes permanents à plein temps;
- être une profession ou un métier spécialisé (genre de compétence 0 ou niveau de compétence A ou B de la CNP);
- offrir un taux de salaire courant (pour les travailleurs étrangers) ou de premier échelon (pour les étudiants étrangers);
- n'avoir aucune incidence sur un conflit de travail ni aucune répercussion sur les possibilités d'emploi ou de formation des Ontariennes et Ontariens;
- être nécessaires aux activités de l'entreprise.

### Combien de postes peuvent être approuvés?

**Les employeurs peuvent demander l'approbation :**

- d'un poste pour chaque tranche de cinq employés permanents à plein temps, dans la région du grand Toronto (RGT); et
- d'un poste pour chaque tranche de trois employés permanents à plein temps, à l'extérieur de la RGT.

### Quel est le processus de demande?

L'employeur présente sa demande de présélection à Perspectives Ontario pour

faire approuver les postes à combler. Les demandes des employeurs s'étant efforcés de recruter des Ontariennes et Ontariens seront traitées en priorité.

Une fois sa demande approuvée, l'employeur reçoit une trousse de demande du candidat pour chaque poste.

L'employeur remet la trousse du candidat à la personne recrutée. Celle-ci présente sa demande à Perspectives Ontario dans les 60 jours.

Vous trouverez le formulaire de demande des employeurs et des renseignements sur Perspectives Ontario à [www.ontario.ca/immigration\\_fr](http://www.ontario.ca/immigration_fr).

### Où puis-je obtenir plus de renseignements?

**Vous pouvez vous adresser à :**

Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province  
Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario  
400, avenue University, rez-de-chaussée  
Toronto (Ontario) Canada M7A 2R9

**Courriel :**

[perspectives.ontario@ontario.ca](mailto:perspectives.ontario@ontario.ca)

**Téléphone :**

Toronto : 416 327-0374

Sans frais en Amérique du Nord :

1 866 214-6820

**Site Web :**

[www.ontario.ca/immigration\\_fr](http://www.ontario.ca/immigration_fr)

PERSPECTIVES ONTARIO FACILITE LE  
PROCESSUS D'IMMIGRATION POUR  
AIDER LES EMPLOYEURS À RECRUTER LES  
TRAVAILLEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS  
DONT ILS ONT BESOIN.

